

QUÉBEC : Une enfant de Marie remercie N. D. du T. S. Rosaire pour avoir obtenu un emploi nécessaire au soutien de la famille, après la promesse d'un pèlerinage au Cap, promesse dont elle s'est acquittée avec empressement et grande reconnaissance.

QUÉBEC : Il y a quelques années, j'avais promis, pour obtenir la guérison d'un mal de jambes, de m'abonner aux Annales du T. S. Rosaire, et j'ai été guérie : j'ai tenu ma promesse. L'automne dernier, je devins tellement faible que je ne pouvais digérer aucune nourriture quelconque. Je fis alors usage des *Roses Béni-tes*, avec promesse de publication, si j'obtenais ma guérison, et aussitôt je pus prendre de la nourriture, et j'ai toujours continué depuis
UNE ABONNÉE.

CAP DE LA MAGDELEINE : Pendant plusieurs mois je fus atteinte d'une maladie qui me faisait beaucoup souffrir. Je fis alors une Neuvaine à N. D. du Rosaire et je lui promis de faire un Pèlerinage (une Visite) à son Sanctuaire, et de faire publier ma guérison si je l'obtenais : aujourd'hui je suis guérie : DAME D. G.

TROIS-RIVIÈRES : Un père et une mère de famille remercient N. D. du T. S. Rosaire de la guérison de leur unique enfant souffrant d'une très-grave congestion de poumons, après promesse de faire un Pèlerinage au Sanctuaire et de faire publier le fait dans les Annales.